

ASSEMBLÉE NATIONALE7 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 195

présenté par

Mme Lemoine, Mme Magnier, M. Ledoux, Mme Firmin Le Bodo, M. Lamirault et M. El Guerrab

ARTICLE 31 QUATERDECIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.